

## **SAS HIE PAYSAGE**

RN 31 - Le Bouquy - 60880 JAUX Au Capital de 150.000 €

# **DEVIS Nº 23631**

A JAUX, le 22/02/2024

#### **ASRS**

40 rue Saint Jean Mairie de Villers/Coudun 60150 VILLERS SUR COUDUN

## Affaire suivie par : PB

### Objet du devis:

VILLERS/COUDUN: Contrat d'entretien des espaces verts de RIMBERLEU SUD - V2

Contrat effectif du 01/04/2024 AU 31/12/2024

Réf	Désignation	U.	Quantité	Prix unit.	Montant H.T.
	I - BASE CONTRAT				
1	I.I - PELOUSES  Tonte mulching (pas de ramassage des produits de	PP	10,00	3 520,00	35 200,00
	coupe) des espaces enherbés par tondeuse à lames rotatives, y compris les opérations de finitions par débroussailleuses à moteurs thermiques dans les zones non accessibles aux tondeuses (pieds d'arbres, bords d'allées et de trottoirs, noues, etc).				
	Nombre de passages annuels contractuels : 10 Tonte des fossés toutes les 2 interventions				
	I.II - MASSIFS				
2	Taille d'entretien périphérique des couvres sols, graminées et rosiers au moyen de petit outillage sur la base d'un à 2 passages par an, y compris le ramassage et l'évacuation des déchets de taille en décharge contrôlée sur les 8 massifs constatés.	FT	1,00	900,00	900,00
3	Désherbage manuel des massifs de plantes fleuries, coupe des fleurs fanées, mise en oeuvre d'un engrais à libération lente, découpe des bordures.				
	I.III - HAIES				
4	Taille des haies sur 3 faces, y compris chargement en camion et évacuation des déchets de taille en plateforme de recyclage 2 fois/an	MI	110,00	6,46	710,60
	I.IIII - RAMASSAGE DE FEUILLES				
5	Soufflage et le ramassage des feuilles mortes au moyen de souffleurs à moteurs thermiques et de petits matériels, période d'intervention d'octobre à janvier. Y compris le ramassage et l'évacuation en décharge contrôlée.	PP	2,00	4 854,60	9 709,20
	Nombre de passages annuels : 2				
<u> </u>		1	l .		

Réf	Désignation	U.	Quantité	Prix unit	Montant H.T.
	Designation	<b>J.</b>	- Quantite	. TIX UIIIC	. Tomcume IIIII
	II DDIV COMDI EMENTAIDES .				
	II - PRIX COMPLEMENTAIRES :				
	II.I - Fourniture et mise en oeuvre de paillage des				
	surfaces plantées :				
	Fourniture et mise en place de Regarnissage en paillage de type ecorce de bois blanc calibré 20/40 sur une				
	épaisseur d'environ 8 cm des surfaces arbustives et				
	vivaces				
	Soit le m2 à 8,00€ / H.T prestation à la demande et facturation au m2 réalisé				
	<u>II.II - Reprise des ornières :</u> Reprise ponctuelle des ornières occasionnées par les				
	circulations sur les délaissés non carrossables				
	comprenant :				
	- Le régalage de terre végétale avec apport si nécéssaire				
	- Le travail du sol				
	- L'engazonnement à raison d'un mélange spécial				
	ombre à raison de 35gr/m2 Soit le m2 à 18,00 € / H.T prestation à la demande et				
	facturation au m2 réalisé				
	Minimum de commande : 20 m2				
	II.IV - Mise à disposition d'une équipe de Jardiniers :				
	Mise à disposition d'une équipe de jardiniers composée				
	d'un chef d'équipe et de trois ouvriers paysagistes. Soit 1200,00€ / H.T la journée, prestation à la				
	demande				
	NOTA Un contrôle visuel des buses sera réalisé à l'occasion de nos				
	passage d'entretien.				
	WACDO some information de Assats abotimostica acceptable.				
	l'ASRS sera informée de toute obstruction constatée nécéssitant une opération de nettoyage				
	, , ,				
	Nous porterons une attention particulière quant au parfait				
	maintient de propreté de l'esplanade du monument aux				
	morts, allée du chateau. En particulier lors d'évènements				
	comémoratifs.				
	Surface et périmètre d'intervention selon plan fourni au présent				
	contrat.				
	CONDITIONS DE DAIENENT				
	<u>CONDITIONS DE PAIEMENT</u> Paiement sur présentation de la facture fin de				
	trimestre, sur la base de 1/12ème du montant HT, TVA				
	en sus au taux de 20%.				
	Les factures émises par la SAS HIE PAYSAGE sont réglées dans un délai de 45 jours.				

Réf	Désignation	U.	Quantité	Prix unit.	Montant H.T
	Le dépassement dudit délai ouvre de plein droit et sans autre formalité, le bénéfice d'intérêts moratoires à compter du jour suivant l'expiration dudit délai. Le taux des intérêts moratoires est égal au taux de l'interêt en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires commencé à courir, augmenté de deux points.				
	DUREE/RENOUVELLEMENT				
	Du 1er avril au 31 décembre 2024				
	PP = Par passage				

TVA autoliquidée suivant article 283-nonies CGI

Total H.T.	46 519,80
Remise commerciale 1,48 %	-686,47
H.T. Net Commercial	45 833,33
Total T.V.A. 20,00 %	9 166,67
Total T.T.C.	55 000,00
Net à payer (Euros)	55 000,00